

Augmentation de capital réalisée

Assurances Maghrebia Vie

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie
Saoudite

La société **Assurances Maghrebia Vie** informe ses actionnaires et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société de **5 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2022 et ouverte à la souscription le 15/12/2022, conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme et de Placement Global dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse, visé par le CMF en date du 02/12/2022 sous le n°22-1085, **a été réalisée** et ce, par l'émission de **5 000 000** actions nouvelles au prix d'émission de 6,080 dinars chacune, soit 1 dinar de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 5,080 dinars, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social de la société **Assurances Maghrebia Vie** est ainsi porté de **20 000 000** dinars à **25 000 000** dinars divisé en **25 000 000** actions nominatives de nominal 1 dinar chacune et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/11/2022 a décidé que les 5 000 000 actions porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} Janvier 2022**.